



AR_20260321_04

**Arrêté portant délégation de fonctions à M. Jean-Sébastien COHAS,
conseiller municipal**

Le Maire de la Commune de Juré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2122-18, qui confère au maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du conseil municipal,

Vu la délibération du conseil municipal n° DE_20260320_02 du 20 mars 2026 fixant les indemnités allouées aux élus suite au renouvellement du conseil municipal,

Vu la délibération du conseil municipal n° DE_20260320_09 du 20 mars 2026 constituant les commissions communales et notamment la commission communale "Bâtiments communaux et Patrimoine" et "Voirie",

ARRETE

Article 1er - Délégation de fonctions : A compter du 21 mars 2026, il est donné délégation de fonctions à M. Jean-Sébastien COHAS, conseiller municipal pour assurer concurremment avec le Maire :

- * le suivi technique des travaux
- * la préparation des dossiers
- * le suivi des chantiers
- * la participation aux réunions

Il ne dispose d'aucune délégation de signature.

Article 2 : Conformément à la délibération du conseil municipal n° n° DE_20260320_02 du 20 mars 2026, M. Jean-Sébastien COHAS percevra une indemnité de fonctions correspondant à 4.00 % de l'indice brut terminal de la fonction publique en vigueur pour cette délégation.

Article 3 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la commune. Une copie sera adressée à M. le Sous Préfet. En outre, une expédition sera transmise à Mme la Trésorière Municipale.

Article 4 : Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon – 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon Cedex dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Fait à Juré le 21 mars 2026,
Le Maire, Patrice ESPINASSE



Date de transmission de l'acte: 03/04/2026
Date de reception de l'AR: 03/04/2026
042-214201162-AR_20260321_04-AI
A G E D I